



Assemblée Générale annuelle

Mardi 12 juin 2018 1730-19H30

Hôpital Ambroise Paré

**Présents ou représentés :**

E Capron, E Mortier, H Berthe, L Witkowski, E Rouveix, P de Truchis, C Levacher, Ch Michon F Cordonnier, C Dupont, V Friocourt, C Babulle, M de la Roche.

**Excusés :**

D Zucman, V Perronne, B Proth, M Lio, Yacouba Nouhou, Bernard Tongon., C Crenn Hebert, M Vereecke, L El mansouf, D jacqueline.

## **Ordre du jour**

**1) Présentation du rapport moral 2017 (E Mortier)**

**2) Présentation du rapport financier (F Cordonnier)** selon les conclusions du cabinet Leo Jégard et associé, 23 rue du clos d'Orléans, 94120 Fontenay sous-bois.

**Approbation à l'unanimité du rapport moral et du rapport financier**

**3) Adjonction d'un règlement intérieur pour l'utilisation des fonds propres**

Les ressources d'Entraide Santé 92 proviennent d'appels à projet et de dons.

Les premiers sont dédiés aux actions fléchées des appels à projet. Les seconds alimentent les fonds propres de l'association. Une partie des fonds propres sert à financer le cabinet comptable et l'assurance de l'association.

Pour l'utilisation des fonds de l'association, les statuts précisent : le conseil d'administration (18 membres au plus) autorise le président et le trésorier à faire tous les achats, aliénations ou locations, nécessaires au fonctionnement d'Entraide Santé 92.

Ce règlement intérieur vise à rendre la procédure d'utilisation des fonds propres de l'association, souple et transparente.

Après discussion et modifications, il a été adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées le texte suivant qui sera associé aux statuts de l'association.

Pour des dépenses de moins de 100 euros,

qui seraient sollicités par un membre du CA, le trésorier est habilité à réaliser ces achats tout en informant le président. Selon cette procédure, la somme maximale dépensée par entraide santé 92 ne peut dépasser la somme de 4000 euros par an.

Pour des dépenses entre 100 et 1000 euros, la majorité des voix du bureau, présent ou représenté est requise. En cas d'égalité, la voix du Président est prépondérante.

Pour les achats de plus de 1000 euros, la majorité des voix des membres du conseil d'administration, présents ou représentés, est requise. En cas d'égalité, la voix du Président est prépondérante.

Une sollicitation par courrier électronique est possible pour recueillir l'avis du bureau ou du CA.

#### **4) Election du conseil d'Administration**

##### Conseil d'administration 2017

##### **7 membres sont sortants :**

C Dupont, C Glemarec, L Raskine, L witkowski, C levacher, L Affo, E Capron

4 candidats renouvellent leur candidature

L Raskine, L witkowski, C levacher, L Affo, E Capron

##### **2 membres se portent candidats :** Marine de Laroche et Catherine Babulle

Etant donné que le nombre de candidats est le même que le nombre de postes vacants, il est décidé de faire un vote à main levée. Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Le nouveau conseil d'administration 2018 est le suivant :

membres	Profession	Fin de mandat
Guilaine Barnaud	<i>Pharmacien biologiste</i>	<b>2020</b>
Huguette Berthe	<i>TEC</i>	<b>2019</b>
François Cordonnier	<i>Médecin</i>	<b>2020</b>
Catherine Babulle	<i>Infirmière</i>	<b>2021</b>
Marine de Laroche	<i>Médecin</i>	<b>2021</b>
Elisabeth Rouveix	<i>Médecin</i>	<b>2020</b>
Laurent Raskine	<i>Médecin</i>	<b>2021</b>
Veronique Friocourt	<i>Technicienne laboratoire</i>	<b>2019</b>
Anne-Marie Simonpoli	<i>Médecin</i>	<b>2019</b>
Emmanuel Mortier	<i>Médecin</i>	<b>2019</b>
Laurence Witkowski	<i>Cadre laboratoire</i>	<b>2021</b>
Céline Levacher	<i>Assistante sociale</i>	<b>2021</b>
Gérard Le Turnier	<i>Technicien de laboratoire</i>	<b>2019</b>
Véronique Perronne	<i>Médecin</i>	<b>2020</b>
Pierre de Truchis	<i>Médecin</i>	<b>2020</b>
Bernard Tongon	<i>Médecin</i>	<b>2020</b>
Louis Affo	<i>Médecin</i>	<b>2021</b>
Bruno Proth	<i>Sociologue</i>	<b>2020</b>
Yacouba Nouhou	<i>Médecin</i>	<b>2020</b>
Emmanuelle Capron	<i>Infirmière</i>	<b>2021</b>

#### 5) Election du bureau

L'élection du bureau a été adopté à l'unanimité

**Président** : Emmanuel Mortier

**Vice-président** : Pierre de Truchis

**Secrétaire** : Emmanuelle Capron

**Secrétaire adjoint** : Véronique Friocourt\_(en appui pour actualiser le site d'entraide )

**Trésorier** : François Cordonnier

**Trésorier adjoint** : Elisabeth Rouveix

### **Points divers**

Compte tenu des ressources de l'association, la question de développer de nouveaux partenariats a été posée. Emmanuel Mortier a fait part de sa sollicitation auprès du programme national contre le VIH en Mauritanie, en attente de réponse. Pierre de Truchis a évoqué la Guinée ou un ancien interne de Raymond Poincaré est devenu professeur. Il est clair que nos activités de peuvent s'appuyer que sur une demande initiale de partenaires du sud quitte ensuite a faire une mission exploratoire pour mieux définir le mode de compagnonnage.

La prochaine réunion d'Entraide Santé 92 aura lieu à l'Hôpital Louis Mourier le jeudi 27 septembre 2018 à 17 h 30 .

Emmanuelle Capron

Emmanuel Mortier